

AUJOURD'HUI Niveau d'alerte sur persistance prévu dans le département du Nord

DEMAIN Niveau d'alerte sur persistance prévu dans le département du Nord
Niveau d'information et recommandation prévu dans le département du Pas-de-Calais

Avant-hier 18/04/2018		Hier 19/04/2018		Aujourd'hui 20/04/2018		Demain 21/04/2018		
Polluants et seuils dépassés en µg/m³		Polluants et seuils dépassés en µg/m³		Zone(s) concernée(s) par le dépassement du seuil réglementaire	Polluants et seuils prévus en µg/m³		Polluants et seuils prévus en µg/m³	
Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone		Particules PM10	Ozone	Particules PM10	Ozone
Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire		Moyenne journalière	Moyenne horaire	Moyenne journalière	Moyenne horaire
					Nord	50		50
				Pas-de-Calais			50	
				Somme				
				Aisne				
				Oise				

Légende

En cas de risque de pollution atmosphérique important, un dispositif préfectoral comportant deux niveaux est mis en place :

	Niveau d'alerte
	Niveau d'alerte sur persistance
	Niveau d'information et de recommandation
	Aucun niveau atteint

µg/m³

Microgramme par mètre cube d'air = un millionième de gramme

1^{er} niveau : information et recommandation → des recommandations sanitaires et comportementales sont préconisées

2^{ème} niveau : alerte → en plus des recommandations sanitaires et comportementales du 1^{er} niveau, des mesures obligatoires pour la réduction des émissions de polluants sont mises en place par les Préfets.

Le **niveau d'alerte sur persistance** est déclenché lorsque le niveau d'information et recommandations est prévu pour le jour même et le lendemain.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES ET COMPORTEMENTALES

L'Agence Régionale de la Santé recommande :

aux personnes sensibles et vulnérables (femmes enceintes, nourrissons, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies respiratoires ou cardiovasculaires, asthmatiques) de :

• **En cas d'épisode de pollution dû aux particules en suspension PM10, aux oxydes d'azote ou au dioxyde de soufre :**

Eviter leurs activités sportives et physiques intenses en plein air, autant en plein air qu'à l'intérieur et **reporter les activités** qui demandent le plus d'effort

Eviter leurs déplacements sur les grands axes routiers et leurs abords en période de pointe pour être moins exposé

• **En cas d'épisode de pollution dû à l'ozone :**

Eviter les activités physiques et sportives intenses en plein air, celles à l'intérieur peuvent être maintenues

Eviter les sorties durant l'après midi

Pour la population générale : Réduisez les activités physiques et sportives intenses

Dans tous les cas, en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès de votre médecin ou pharmacien.

Le Préfet (les Préfets) recommand(ent) :

Par mesure de prévention, il est préférable dans le cadre de vos déplacements d'**utiliser les moyens de transport les moins polluants**, tels que la mobilité "active" (vélo, marche, ...), les transports en commun, le covoiturage **ou à défaut de réduire votre vitesse de circulation.**

Il est également recommandé de **maîtriser vos consommations énergétiques.**

Les **acteurs économiques** (industrie et agriculture) **sont également invités à réduire les émissions de polluants dans le cadre de leurs activités.**

Pour rappel, le **brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et ce, toute l'année.**

Le détail des mesures recommandées est disponible auprès des préfetures.

EXPLICATION DU PHENOMENE ET PREVISIONS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Les poussières en suspension trouvent pour origines principales le chauffage, les activités économiques (industrielles et agricoles) et le trafic automobile.

Le département du Nord est concerné par cet épisode de pollution.

Cet épisode de pollution s'explique par une augmentation progressive des concentrations en particules depuis quelques jours en lien avec des mauvaises conditions de dispersion (anticyclone, vent faible, températures élevées)

Au vu des conditions météorologiques inchangées pour demain (anticyclone, vent faible, températures élevées) et des modèles de prévision de la qualité de l'air, les concentrations de particules vont rester élevées et toucheront également le département du Pas-de-Calais.

Pour connaître les mesures engagées par les Préfets,
consultez le site de votre Préfecture

Suivi de la pollution en temps réel et prévision actualisée	Suivi du dispositif et mesures d'urgence	Effets de la pollution atmosphérique sur la santé
www.atmo-hdf.fr 06 76 41 28 61 (zones Nord- Pas-de-Calais) 06 87 76 73 81 (zones Aisne,Oise,Somme) S'abonner gratuitement aux alertes. Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les	http://www.prefectures-regions.gouv.fr 03 20 30 59 59 (préfecture Nord) 03 21 21 20 00 (préfecture Pas-de-Calais) 03 22 97 80 80 (préfecture Somme) 03 23 21 82 82 (préfecture Aisne) 03 44 06 12 34 (préfecture Oise)	https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/ 03 62 72 86 27 
		